



COMMUNE DE GROIX
PLAN LOCAL D'URBANISME
 PLU approuvé le 5 décembre 2019



ANNEXE n° 3: Sites archéologiques



- Légende**
- Site archéologique de type 1
 - Site archéologique de type 2

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2019

Le Maire
 Dominique YVON

